

CONSEIL DE QUARTIER ROTONDES / SAINT-LÉGER BALADE URBAINE DU 27 JANVIER 2018

Elus : Monsieur Arnaud PERICARD, Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur Paul JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame Christine ADAM, Monsieur Serge MIRABELLI, Monsieur Vincent MIGEON, Madame Marie AGUINET, Monsieur Nicolas LEGUAY, Monsieur Yanis-Clément VILLEFAILLEAU, Madame Rosa ANDRE

Présence de Madame Khady SALL, référente de quartier.

La balade débute à 16h, Place des Rotondes



BALADE URBAINE QUARTIER 4 – ROTONDES/SAINT-LÉGER

Le Maire, Arnaud PERICARD, et son équipe vous invitent à échanger lors d'une balade urbaine, au cœur du quartier Rotondes/Saint-Léger.



SAMEDI 27 JANVIER 2018 à 16h00

Rendez-vous place des Rotondes
En haut des escaliers

Pour faire part des problématiques liées à la vie de votre quartier ou évoquer les projets en cours ou à venir, écrivez à l'adresse :

quartier.rotondes.st-leger@saintgermainenlaye.fr



> Pour plus d'infos
www.saintgermainenlaye.fr

I. Itinéraire

Point départ: *Place des Rotondes*

- Boulevard Hector Berlioz
- Rue Jean-Baptiste Lulli
- Boulevard Charles Gounot
- Rue Saint Léger
- Rue des lavandières
- Impasse des lavoirs
- Boulevard de paix
- Rue de l'aurore
- Place des Rotondes

II. Remarques des habitants

Boulevard Berlioz

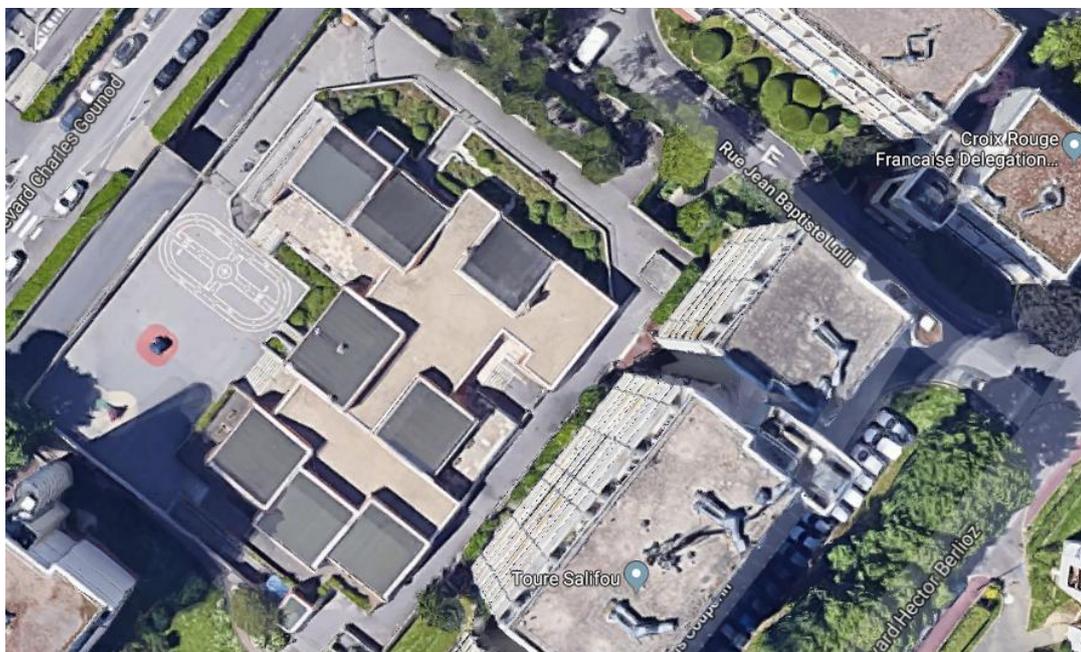
Face au Franprix, côté résidence, la haie arbustive n'a pas été plantée jusqu'au bout. Les plantations venant compléter la haie seront réalisées avant la fin de l'hiver, une fois les sols dégelés. . En bas de l'escalier, devant le hall, des véhicules stationnement régulièrement en dehors des places. L'attention du bailleur sera attirée sur cette situation et des interventions de la Police municipale seront diligentées. Le véhicule présent lors de la balade urbaine avait été verbalisé.



Rue Lulli

Les habitants signalent un problème d'orientation du candélabre au 1 Rue Jean-Baptiste Lulli. Un devis est en cours d'élaboration. Les travaux pourraient être réalisés sous 2 à 3 semaines. Le maire fait un point sur l'école Frontenac et ses difficultés (jets d'objets depuis les appartements, bâtiment ancien...). Les trois classes seront transférées sur l'école Marie Curie à la rentrée de septembre 2018. Les habitants interrogent le maire sur le devenir du bâtiment. Arnaud Pericard répond que cette question n'est pas tranchée mais qu'il est possible d'imaginer un espace public végétalisé. Les habitants demandent si des bancs seront installés dans les espaces verts alentours.

Dans le projet de la Cour Lulli, des bancs avaient été évoqués. La majeure partie des riverains était contre leur installation pour des raisons de nuisances sonores. Afin d'expérimenter temporairement la mise en place de bancs, un RDV a été pris avec Mme Khady Sall, référente du quartier, ce lundi 12 février à 10h pour valider avec elle la proposition d'installation de deux bancs à proximité des caméras de vidéosurveillance. En parallèle, Mme COSTE, membre du Comité de QUARTIER "ROTONDE ST LEGER" a envoyé un courriel pour exprimer son opposition à la mise en place de bancs sur ce secteur en raison des nuisances que cela peut engendrer.



Boulevard Charles Gounod

Au croisement du Boulevard Charles Gounod et du Boulevard Hector Berlioz, les habitants demandent la mise en place d'une signalétique pour indiquer la CPAM des Yvelines (Place des Rondes). La signalétique CPAM : au carrefour Gounod / Berlioz existe déjà. Ils demandent aussi l'installation d'un distributeur de sacs pour les déjections canines au niveau de l'espace vert (face aux logements en construction, France habitation). L'installation d'un distributeur de canisac est planifiée dès que les températures seront positives.

Le maire fait un point sur les travaux de l'école Marie Curie: 12 classes élémentaires, possibilités de 6 maternelles (dont 3 transférées de Frontenac). Les habitants demandent si un aménagement piéton peut être fait entre l'arrêt de bus Marie Curie et l'école, dans l'espace vert en pente. Les services répondent que la déclivité est trop forte et ne permettrait pas un accès aux PMR.





Vu des 40 logement sociaux France habitation près du viaduc

Les habitants signalent la difficulté pour les bus de passer Boulevard Gounod du fait de l'organisation du stationnement parfois renforcée par un stationnement anarchique. Au début du boulevard Gounod, des zébras avec plots ont été installés pour éviter le stationnement sauvage. Les plots ont été positionnés au plus juste et après essai de giration bus. Seule une verbalisation très fréquente peut faire diminuer l'incivilité. Au niveau des tronçons du boulevard, il faudrait augmenter la largeur de chaussée ce qui implique une suppression de stationnement dans un quartier où le stationnement est une problématique. Cette problématique sera encore plus vraie après la livraison de l'opération immobilière sous le viaduc.



Rue saint léger

Le maire évoque la requalification de la Rue Saint-Léger entre le boulevard Verdi et le boulevard Berlioz. La 1ère tranche réalisée en 2015 sera suivie d'une seconde entre septembre et novembre 2018. Le maire évoque aussi les travaux au Lycée International et notamment la construction d'un gymnase. Il annonce que le Département a proposé le nom de Philippe Pivert pour cet équipement. Les habitants demandent si le square Chabrier sera réaménagé. Les services de la Ville répondent qu'effectivement un réaménagement est à l'étude.

Des habitants signalent que des voitures rentreraient dans le bois Saint-Léger. Le maire demande que les services regardent cela et ferment les accès. Il existe beaucoup d'ouvertures dans le bois. Un diagnostic pour installer de nouveaux obstacles pour les voitures aux différentes entrées va être réalisé.

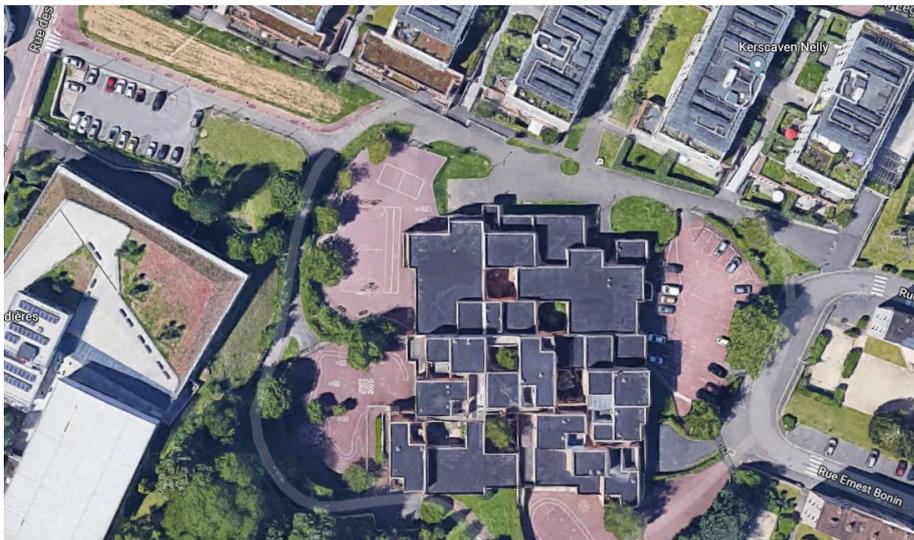
Le maire évoque aussi la rénovation du sol de la passerelle. Le calendrier n'est pas arrêté pas cela se fera pendant des vacances pour limiter la gêne. Le maire évoque un projet de jardins partagés sous le viaduc. Des discussions sont à conduire avec la SNCF propriétaire de certains terrains. Les habitants observent une portion visible du Ru de Buzot.

Des habitants demandent le déplacement du feu situé après le stop, rue Henri Prévoté pour le mettre avant le passage piéton au croisement de la rue Michel Aubert. Cette traversée est très utilisée et à toute heure. L'enlever risquerait de créer des mécontentements. Il est conseillé de le garder. L'installation d'un feu pour le passage piéton proche de la rue Aubert comme demandé est techniquement faisable moyennant une estimation de dépenses (entre 30 000 € et 40 000 €, un chiffrage est en cours).

Des habitants signalent des vitesses excessives sur cet axe de circulation.

Impasse des Lavoirs

Sur le parking du gymnase des Lavandières, les habitants demandent la neutralisation des deux places en revêtement pavé, près de la source. La pose de deux bornes en fonte noire pour garder un esprit qualitatif autour de la source est possible. Dans le cas d'une validation, la régie peut les installer. Le Maire évoque la restructuration des résidences de la rue Caraman et la nécessité de retrouver une perspective depuis la rue des Lavandières vers la rue Marcel Aubert. Cela passe par une restructuration de l'école des Sources. Le maire évoque les aménagements de pistes cyclables qui devront être intégrés à ce projet à connecter au Ru de Buzot.



Boulevard de la Paix

Le Maire évoque le projet COSEC/CRD/Club de bridge/Court de tennis (un supprimé, et 1 ou 2 recréés plus bas). Un riverain interpelle sur l'état du square entre la rue Chopin et la rue Mozart. Les services techniques ont déjà constaté les dégradations suivantes sur ce square :

- Enrobés cassés et soulevés par la végétation, demande de réfection faite au service voirie dans le cadre de la campagne pluriannuelle de réhabilitation des allées piétonnes de la zac des coteaux du Bel Air.
- espace humide et à l'ombre. Le sol est régulièrement lavé par la régie
- Présence de chats errants avec opérations de captures pilotées par le service hygiène

- Espaces verts en souffrance suite aux tailles sévères des haies et arbustes à la demande des habitants se plaignant de la présence d'usagers sur ce secteur

- Jeux : mise en place d'une nouvelle voiturette en 2017, balançoire actuellement en maintenance (pièces actuellement encours de réception) pour une réparation dans les prochaines semaines.

Un budget important sera à demander dans le cadre du prochain exercice budgétaire afin de réaliser la réfection de cet espace.

Le maire interroge les habitants sur la conservation, ou non, des châteaux d'eau rue Léon Désoyer (vus depuis le COSEC). La majorité est favorable à une suppression, quelques uns estiment que c'est un repère. Le maire indique que le Gymnase des Coteaux du Bel Air, le plus vieux de la ville, devra être rénové. Des habitants indiquent que des branches sont à couper le long du cheminement entre le gymnase et les terrains de tennis. Un constat sur place sera effectué par nos équipes espaces verts.

Des habitants estiment que l'éclairage dans le Bois joli n'est pas suffisant. L'éclairage ne concerne que l'allée traversant le Bois Joli qui est suffisant. Les lanternes ont été changées en LED (une des premières opérations des modifications de l'éclairage dans les parcs et allées du Bel Air). Pour des raisons écologiques, il est préférable de ne pas éclairer tout le bois car cela nuit à la faune et la flore du parc.

Rue Chopin :

Dans le cadre des travaux de ravalement des façades, certains arbres de la rue Chopin n'ont pas encore pu être élagués à cause des échafaudages installés pour ravalier les façades des immeubles. L'ensemble des désagréments dus aux travaux (déchets, dégradations des espaces verts ...) sont à la charge des entreprises de ravalement. Ces entreprises se chargeront du nettoyage des sites après les chantiers.

La balade se termine à 18h.